

Habilitation Electrique B1 B2 BR BC - Recyclage

HABILIT

L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés (**article L. 4121-1 du code du travail**).

Présentiel - Synchron

Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur de réduction des accidents du travail.

Objectifs

Cette formation a pour but de maintenir et d'actualiser les compétences du personnel réalisant des interventions élémentaires en basse tension (BT), et de travailler en sécurité selon les préconisations de la norme NF C 18-510



Public Visé

Électriciens, agents ou techniciens de maintenance, installateurs ou dépanneurs titulaires d'un titre d'habilitation électrique en cours de validité ou à renouveler



Pré Requis

Maîtriser les savoirs de base (lecture, écriture, calculs) et être titulaire d'une habilitation électrique de même nature

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

En fonction des résultats acquis, cette formation permettra à l'employeur d'habiliter le participant selon l'indice d'habilitation visée
Donner les prescriptions de sécurité électrique conformément aux décrets N°2010-1118 du 22 septembre 2010

Parcours pédagogique

Théorie (60%)

Retour d'expérience et bilan :

- Analyse des accidents et incidents survenus depuis la dernière habilitation
- Analyse des pratiques professionnelles et des difficultés rencontrées sur le terrain

Rappels et évolutions réglementaires :

- Retour sur la réglementation, le cadre légal et les responsabilités
- Évolutions de la norme NF C 18-510 et des modes opératoires

Rappels des notions fondamentales :

- Dangers de l'électricité, zones d'environnement et distances de sécurité
- Rôles, missions et limites des différents acteurs (B1, B2, BR, BC, Chargé d'exploitation, etc.)

Évaluation et prévention des risques :

- Analyse des risques spécifiques aux interventions et travaux en Basse Tension
- Choix, vérification et utilisation des Équipements de Protection Individuelle (EPI) et Collective (EPC)

Procédures d'intervention et de consignation :

- Maintien des compétences sur les phases de consignation, de délimitation et de balisage
- Règles de sécurité lors des interventions générales (BR) et des travaux (B1/B2)

Pratique (40%)

Exercices individuels de mise en situation :

- Analyse, en situation, du risque électrique et définition des mesures de protection adaptées
- Evolution dans les zones d'environnement électrique en appliquant les préconisations
- Réalisation d'interventions selon l'indice d'habilitation visée
- Identification, vérification et utilisation des Équipements de Protection Individuelle

Travaux en sous-groupes :

- Rédaction et utilisation de la documentation
- Identification des indices d'habilitation selon différentes situations d'intervention

Cas concrets :

- Réalisation d'opérations d'ordre électrique simples, sur tableau électrique pédagogique

Visite des installations (lors des formations dans vos locaux) :

- Présentation des installations et locaux concernés par le titre d'habilitation
- Identification des mesures de prévention spécifiques

Méthodes pédagogiques

- Exposés interactifs, démonstrations
- Cours illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel

Moyens pédagogiques

- Tableau électrique pédagogique

Qualification Intervenant·e·s

Formateur en prévention des risques électriques



Méthodes et modalités d'évaluation

Partie théorique : questionnaire à choix multiples

Partie pratique : évaluation sommative conforme aux préconisations NF

C 18-510

Modalités d'accessibilité handicap

Etablissement de 5ème catégorie répondant à la politique Accessibilité Handicap. Adaptation des moyens aux personnes en situation de handicap



Durée

10.50 Heures

1.5

Jours

Effectif

De 4 à 10 Personnes



Contactez-nous !

Sophie RENAUD
Responsable pédagogique

Tél. : 0344650918
Mail : contact@gesfor.fr